



PRESENTATION DU GROUPE SCOLAIRE ROCROY - SAINT VINCENT DE PAUL

LE COLLÈGE est composé de 6 classes par niveau, ce qui correspond à environ 680 élèves. Outre des salles spécifiques (laboratoires, salle d'informatique et de technologie, centre de Documentation et d'Information) chaque classe a sa propre salle.

Tout au long de sa scolarité, l'élève est accompagné dans son travail personnel grâce au suivi du Professeur Principal et du responsable de niveau.

L'équipe éducative de Rocroy – Saint-Vincent de Paul est attentive au suivi de chaque élève, **au respect des règles de vie collective** favorisant **l'apprentissage**. Mais tout apprentissage nécessite **rigueur et exigence**. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière à **la régularité et au sérieux du travail personnel** avec une insistance sur les **leçons**.

Chaque jeune, au sein du collège, doit pouvoir développer son **autonomie** et son sens des **responsabilités** afin d'aborder au mieux son passage au lycée.

Dans la mesure où l'établissement est un groupe scolaire, un élève qui entre au collège a toutes les chances, s'il le souhaite, de poursuivre ses études au lycée. Il est donc important d'en connaître les grandes lignes, car les quatre années du collège passent très vite !

LE LYCÉE propose les trois séries générales (ES, L, S) au baccalauréat. A partir de la seconde, les classes sont au nombre de 7. Parmi les options proposées l'on peut y étudier, en troisième langue, l'italien, le japonais, le latin ou le grec. S'y ajoute aussi des propositions spécifiques :

- **Classe européenne** : l'enseignement de l'histoire-géographie s'y pratique en anglais à raison d'une heure par semaine. Pour y accéder, une sélection sur dossier suivie d'un test est indispensable. Lors du baccalauréat, les élèves qui ont suivi cette formation ont, à l'issue d'une épreuve spéciale, la possibilité d'obtenir un baccalauréat mention européenne, si la note obtenue est supérieure à 12.
- **Echange** avec Washington (classe de 1^{ère} L)
- **Jumelage** avec l'Allemagne pour les germanistes LV2, avec l'Italie (italien LV3), voyage au Japon (Japon LV3)
- **Préparation à Sciences Po** (I.E.P.) à partir de la classe de première et aux concours **Sésame et Access** (écoles de commerce) l'année de terminale.
- **Préparation TOEFL (Test of English as a Foreign Language) et DELE (Diplôme d'Espagnol comme Langue Etrangère)**
- **Etudes dirigées**

ORGANISATION ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CONCERNANT LE COLLÈGE

Langues enseignées au collège :

Les **langues vivantes** enseignées au collège sont **l'allemand, l'anglais et l'espagnol**. Il est possible à partir de la sixième de suivre une section bilingue soit allemand-anglais, soit espagnol-anglais. Se reporter à la feuille de choix des langues pour plus de précisions.

A partir de la **cinquième**, le choix d'une **seconde langue vivante** se fera entre **l'allemand et l'espagnol** pour les élèves ayant choisi anglais LV1. Un élève ne peut donc étudier en 5^{ème} à la fois l'allemand et l'espagnol

Le **latin** commence pour tous les élèves, à partir de la cinquième, à raison d'une heure hebdomadaire. A partir de la 4^{ème}, il devient une option facultative qui se poursuivra jusqu'à la classe de 3^{ème}.

Le **grec ancien** n'est pas proposé en classe de troisième mais à partir de la classe de seconde.

E.P.S. (éducation physique et sportive)

Il n'y a aucune installation sportive dans l'enceinte de l'établissement. Nos élèves se rendent dans le parc de la Courneuve, en autocar, et accompagnés par un surveillant ou un professeur d'E.P.S. en fonction de l'heure du cours.

Les élèves de 6^{ème} ont, par semaine, 4 heures d'E.P.S prévues dans les programmes officiels ; en raison de la complexité des déplacements, leur cours hebdomadaire dure 3 heures et l'heure restante est annualisée **sous forme d'une semaine d'activités de pleine nature effectuée au cours de l'année**. Son coût est déterminé par les transports en autocar et les prestations des moniteurs de l'UCPA encadrant ces activités. Compter 150 € environ.

Accompagnement humain et spirituel :

Rocroy Saint-Vincent de Paul se veut un lieu de témoignage et de vie chrétienne. La présence de la Pastorale au sein de l'établissement permet de prendre en compte, avec l'ensemble des familles et du corps éducatif, le développement de la personnalité sur le plan humain et spirituel. Les heures de catéchèse (pour les 6èmes) ou d'aumônerie (pour les 2ndes) auxquels participent les élèves volontaires qui souhaitent approfondir ou découvrir la foi chrétienne, sont animés par des parents, l'Adjointe en pastorale scolaire responsable du niveau concerné et l'aumônier. Les heures de formation humaine et spirituelle sont obligatoires pour tous et sont animées par l'Adjointe en pastorale scolaire avec le soutien de l'aumônier.

La vie sacramentelle est ouverte aux élèves qui le désirent (Baptême, Eucharistie, Réconciliation et Confirmation). Des propositions sont faites au sein de l'établissement ou en lien avec le pôle jeunes de la paroisse Saint-Vincent de Paul. »

Voyages :

- En quatrième, les élèves ayant choisi allemand LV1, participent à un jumelage avec l'Allemagne.

- En troisième différents voyages sont proposés : Ski, Bavière.

Activités extra scolaires :

- Association sportive (encadrée et animée par les professeurs d'E.P.S.) : natation, sports collectifs...les précisions seront données ultérieurement car les activités peuvent changer d'une année sur l'autre.

- Chorale / Théâtre / Atelier d'échecs

Etudes :

- Les élèves peuvent aller en étude surveillée le matin à partir de 8h15 et le soir jusqu'à 18 heures.

- Des études dirigées sont également proposées.

Règlement financier :

Les tarifs annuels indiqués sur le document joint sont donnés à titre indicatif. Ce sont ceux de l'année scolaire 2017-2018. Ils seront soumis à augmentation.